

# Histoire de l'esclavage

L'**histoire de l'esclavage** est celle des différentes formes prises par la condition sociale d'êtres humains privés par d'autres du droit de propriété sur eux-mêmes. Si l'**esclavage** est mentionné dans les premières civilisations écrites, les conditions de son émergence sont, en l'absence de sources, impossibles à déterminer avec précision. Le statut et la fonction de l'esclave ont varié selon les époques et les lieux : les sources et les justifications de l'esclavage, la position et les tâches matérielles conférées aux esclaves ainsi que les conditions de sortie de la condition d'esclaves sont autant d'éléments qui confèrent sa spécificité à chaque configuration historique.

## 1 Au néolithique

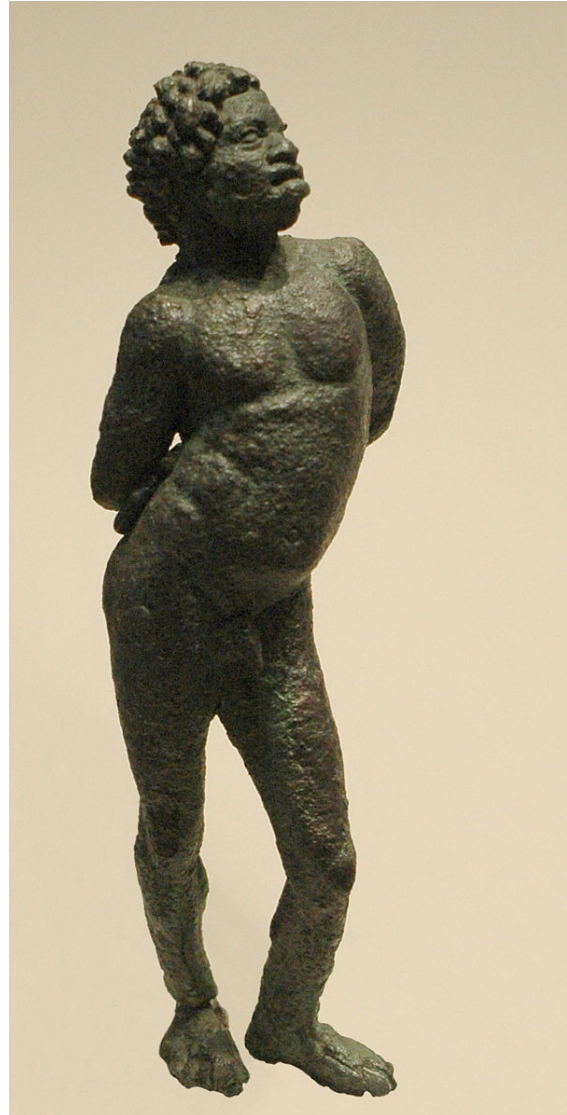


*Cette mort d'accompagnement, vu sa position mortuaire et sa parure, ne peut être un esclave.*

L'anthropologue **Alain Testart**, dans sa revue des données historiographiques et ethnographiques sur les **tombes multiples au néolithique**<sup>[1]</sup>, distingue plusieurs catégories dans les morts qui accompagnent le défunt : leurs épouses ou concubines, leurs serviteurs royaux, leurs compagnons de guerre, enfin les serviteurs et esclaves que l'on tuait pour suivre leur maître, ces derniers étant reconnus au fait qu'ils étaient jetés sans respect à côté d'un défunt enterré en **décubitus latéral**, souvent dans des fosses circulaires dispersées au sein de l'habitat<sup>[2]</sup>.

## 2 Dans les civilisations de l'Antiquité

Articles détaillés : **Esclavage dans l'Antiquité**, **Esclavage en Grèce antique** et **Esclavage dans la Rome antique**.



*Esclave noir, Égypte Ptolémaïque, II<sup>e</sup> / I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*

L'esclavage existe à l'époque antique, il est mentionné dans les toutes premières traces écrites, comme le **Code d'Hammourabi** et d'autres écrits analysés comme des transcriptions d'histoires orales. Les critères de propriété liés à l'esclavage impliquent un certain niveau d'organisation des sociétés, ce qui rend incertaine l'existence de l'esclavage pour les temps préhistoriques. Les preuves sûres de l'existence de l'esclavage commencent avec les sociétés historiques possédant l'écriture, et peuvent être extrapolées, avec prudence, pour les civilisations proto-

VISIT...

LANZAROTE  
*Caliente*.COM

historiques qui les précèdent. Les déductions uniquement basées sur l'ampleur impressionnante de certains vestiges (pyramides, monuments, digues, etc.) restent conjecturales.

Pour **Aristote**, au point de départ, il y a la nature (φύσις) qui crée d'une part des êtres que leur intelligence destine à commander, d'autre part des êtres que leur seule force corporelle voue à l'obéissance ; en corollaire : tous deux, commandants et commandés, ont même intérêt<sup>[3]</sup>.

Ainsi, l'esclavage est la réduction d'une personne à un état de privation de toute liberté, celle-ci allant de libertés sociales aux libertés les plus fondamentales. L'esclave est exclu de la société tout en étant dans les sociétés esclavagistes un élément moteur.

Alexis de Tocqueville rappelle que « chez les anciens, l'esclave appartenait à la même race que son maître, et souvent il lui était supérieur en éducation et en lumières<sup>[4]</sup>. » Il donne l'exemple de certains artistes de l'Antiquité, comme le fabuliste grec **Ésope** (VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), qui étaient des esclaves affranchis. Le latin **Térence** (–184, –159) était esclave, ce qui étonne **Diderot**. Le philosophe grec **Épictète** (50, vers 130) était également esclave.

### 3 La traite arabo-musulmane

Article détaillé : **Traite arabe**.

On oublie souvent que la part la plus importante et la plus destructrice de l'esclavage fut celle mise en place dans le monde arabo-musulman bien avant l'occident.

Les traites orientale et transsaharienne organisées par les Arabes et défendues par les savants musulmans de l'époque (tout comme la chrétienté le fera plus tard) ont duré près de treize siècles et succédaient à la traite des slaves (qui n'étaient donc pas noirs), durant tout l'époque carolingienne.

Elle se distingue par la castration systématique et massive des esclaves, et l'infanticide, ce qui explique l'absence de leurs descendants dans de nombreux pays musulmans négriers, au contraire de ce qui s'observe avec la traite transatlantique.

D'après les études de Ralph Austin rapportées par l'anthropologue et économiste sénégalais **Tidiane N'Diaye**, dans son livre *Le génocide voilé* (2008), « rien que pour le Sahara, plus de 9 millions de captifs africains ont été transportés dans des conditions inhumaines dont 2 millions ont péri ou sont restés en bordure du désert. Quant à la traite orientale qui se déroulait dans les régions proches de l'océan Indien et de la mer Rouge, on évalue à plus de 8 millions le nombre de victimes. On arrive ainsi à une évaluation proche des 17 millions de morts ou de déportés dont la plupart étaient des survivants castrés par les Arabes. » Il ajoute : « Pour avoir une idée du mal, il

faut savoir que les observateurs avaient constaté que pour chasser et enlever de force cinq cent mille individus, il fallait en faire périr près de deux millions d'autres (résistants ou fuyards) »<sup>[5]</sup>

## 4 Au Moyen Âge

Article détaillé : **Esclavage au Moyen Âge**.



*Le commerce des esclaves dans l'Europe de l'Est au Haut Moyen Âge, toile de Sergueï Ivanov (1864-1910)*

### 4.1 Étymologies

Le terme français « esclavage » vient du latin médiéval *sclavus* : le mot « esclave » serait apparu au **Haut Moyen Âge à Venise**<sup>[6]</sup>, où la plupart des esclaves étaient des **Slaves des Balkans** (alors appelés *Esclavons*, du grec Σκλαβένοι), dont certains furent vendus jusqu'en **Espagne musulmane** où ils sont connus sous le nom de *Saqāliba*<sup>[7]</sup>.

Ces termes du Moyen Âge se sont substitués aux termes latins antiques antérieurs : *servus*, qui a conduit aux termes « servile » et « servilité », relatifs à l'esclave et à sa condition. Ce mot a aussi donné naissance aux termes « serf » du Moyen Âge et aux modernes « service » et « serviteur ».

### 4.2 En Europe occidentale

Sans qu'aucune vraie révolution ne soit opérée, l'influence grandissante du **christianisme** amène une diminution progressive de l'esclavage et renforce un mouvement de liberté en réalité entamé sous les empereurs **païens** de la **Rome antique**<sup>[réf. nécessaire]</sup>.

L'Église considère maîtres et esclaves comme des égaux devant Dieu, et s'oppose, en principe, à ce que des chrétiens appartiennent à d'autres chrétiens. L'esclave peut

se marier, sa famille est reconnue. Il a pu aussi, à certaines époques, se faire **moine**, trouver asile, et donc être soutenu contre son maître. À la fin de la Rome antique correspond donc, en Occident, le passage progressif de l'esclavage à une forme « adoucie », le **servage**, généralisé à partir du **VIII<sup>e</sup> siècle**.

Ainsi, au **VII<sup>e</sup> siècle**, la reine de France **Bathilde**, elle-même ancienne esclave et par la suite canonisée, aurait, selon la tradition, jugulé l'esclavage dans les royaumes francs en interdisant le commerce sur ses terres. Plus tard, Louis X le Hutin, roi de France, publie un édit le 3 juillet 1315 qui affirme que « selon le droit de nature, chacun doit naître franc ». Officiellement, depuis cette date, « le sol de France affranchit l'esclave qui le touche ».

Contrairement à l'esclave qui est bien meuble, le serf jouit d'une **personnalité juridique**. Tout d'abord, il n'appartient pas à son seigneur ; en outre, il possède des biens, peut ester et témoigner en justice, peut contracter (mariages, contrats de vente) plus ou moins librement. Sa condition de servage peut elle-même faire l'objet d'un **contrat**. Mais ce qui lie avant tout le serf à son seigneur c'est une obligation de stricte obéissance : il la lui doit comme dernier étage de la pyramide **féodale**. Ce devoir, comme tout lien féodal, a une contrepartie : le seigneur lui doit protection. Cela distingue les statuts du **serf** et du vilain.

Cependant, l'institution de l'esclavage subsiste tout au long du Moyen Âge. Plus ou moins disparu au nord des Alpes, le nombre d'esclaves augmente en Catalogne et particulièrement en Italie entre le **XIII<sup>e</sup>** et le **XV<sup>e</sup> siècle**. Les grandes républiques maritimes de **Gênes** et de **Venise** sont les plus grands marchands d'esclaves à cette époque. Sont réduits en esclavage surtout des individus capturés au nord de la mer Noire, où la colonie génoise de Caffa représente la plaque tournante du trafic d'esclaves. Les esclaves mâles sont pour la plupart exportés vers l'Égypte **mamelouk** où ils constituent une ressource indispensable pour le recrutement de soldats, tandis que les femmes esclaves sont amenées en majorité en Italie et sur les grandes îles méditerranéennes (**Crète**, **Sicile**, **Majorque**, **Chypre**), où elles trouvent leur place dans le service domestique<sup>[8]</sup>.

Article détaillé : **Servage**.

## 5 De la Renaissance aux Lumières

Article détaillé : **Esclavage de la Renaissance aux Lumières**.

Alors que l'esclavage recule en Europe du fait de l'extension du **christianisme**, sans toutefois disparaître, il prend son essor dans les colonies américaines. Au **XVI<sup>e</sup> siècle**, des compagnies d'hommes de guerre espagnols faisaient le trafic des Amérindiens revendus à Cuba ou Hispaniola<sup>[9]</sup>. La Couronne espagnole hésita sur la posi-

tion à tenir face à l'esclavage. D'un côté Isabelle la Catholique réprouvait l'esclavage, mais l'autorisait lorsqu'il s'agissait des **Taïnos** anthropophages<sup>[10]</sup>. L'esclavage était possible dans le cadre d'une « guerre juste »<sup>[11]</sup>.

Les bulles pontificales *Sublimus Dei* (29 mai 1537) et *Veritas ipsa* du pape Paul III (2 juin 1537) condamnent l'esclavage des Amérindiens<sup>[12]</sup> ainsi que « toute mise en doute de la pleine humanité de ceux-ci », ou de « tout autre peuple qui pourrait être découvert dans l'avenir ».

Après la découverte de l'Amérique, les maladies ramenées involontairement par Espagnols et Portugais, ainsi que les maltraitances (travail forcé, *encomienda*), ont décimé les populations indigènes. D'après **Claude Lévi-Strauss** dans *Tristes tropiques*, des couvertures de varioleux furent même parfois abandonnées sciemment sur des arbres afin que les indigènes s'en vêtent et se contaminent. Pour remplacer cette main d'œuvre disparue, les **conquistadors** ont fait venir des captifs africains issus de la **traite arabe**. La **traite négrière** qui se généralise à la suite de la **Controverse de Valladolid** de 1550 et 1551, allait bientôt être pratiquée également par l'Europe.

Cette décision marque le début de la traite transatlantique. Les nations européennes, en particulier le Portugal, la France, la Hollande et l'Angleterre se lancent dans le **commerce triangulaire** entre des ports de l'Europe, le **Golfe de Guinée** et les Amériques (Brésil, Antilles). La motivation première des négriers est économique et l'esclave noir est considéré comme une marchandise, sous condition que ce ne soit pas sur le sol du royaume. Le pays ayant reçu le plus d'esclaves noirs est de loin le **Brésil** avec environ 5,5 millions d'Africains déportés du **XVI<sup>e</sup> siècle** à 1850, soit 40 % du total<sup>[13]</sup>.

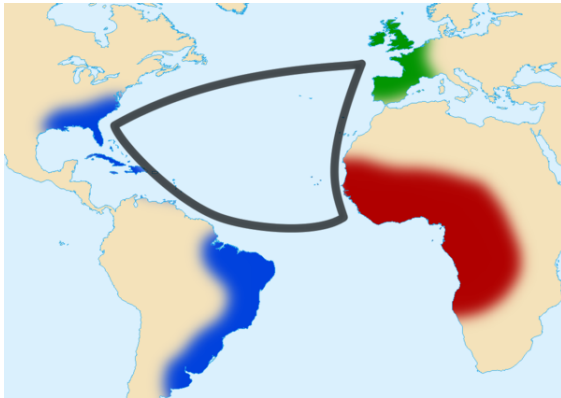
Anglais et Hollandais démarrèrent la Traite à peu près au même moment, dans la deuxième partie des années 1630, après l'avoir interdite jusque là.

L'**Histoire du Pernambouc** brésilien montre qu'il fallut cinq ans pour achever sa conquête, en 1635, au prix de la destruction d'une large partie des moulins à sucre, un bon tiers des portugais se repliant dans le sud<sup>[14]</sup>, selon le constat du chef de l'armée hollandaise, le polonais **Christophe Arciszewski**<sup>[15]</sup>. En 1635, les hollandais décident de mettre en place leur propre système de **Traite négrière**, une partie des planteurs portugais acceptant de coopérer. Dès 1637, une partie d'entre eux, menés par **Peter Blower** s'installent à la **Barbade** anglaise et y développent la culture du sucre.

La **Barbade** signe en quelques années un triomphe pour le sucre et pour la **Traite négrière**, suscitant des appétits dans les autres îles, dont la **Martinique**. Plus tard, alors que l'esclavagisme sur le continent américain atteint son rendement maximum au **XVIII<sup>e</sup> siècle**, les philosophes des **Lumières** ébauchent la prise de conscience abolitionniste.



## 6 Le commerce triangulaire à partir de 1674



*Une des routes du commerce triangulaire. En vert, les royaumes européens où s'armaient les navires négriers. En rouge, la zone d'origine des esclaves. En bleu, la zone de destination des esclaves. Le commerce triangulaire fut la base économique du développement des plantations dans les colonies des Amériques, aux Caraïbes comme dans les États sudistes nord-américains. Le chemin des marchands d'esclaves partait des ports atlantiques ; ils échangeaient des produits manufacturés contre le « bois d'ébène » et les revendaient pour les plantations. Les nations principales le pratiquant étaient l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la France.*

Article connexe : Commerce triangulaire.

L'année 1674 est celle du grand virage, pour l'esclavage. Jusque là, depuis des siècles, des Africains sont essentiellement emmenés à travers le Sahara vers les pays du monde arabe, où ils deviennent esclaves.

Les planteurs de sucre espagnols du Venezuela et portugais du Brésil achètent aussi des esclaves mais en quantité limitée, car le transport, par le système de l'Asiento est le monopole des marchands hollandais, qui se limitent aux expéditions les plus rentables, tandis que le prix élevé du sucre sur le marché mondial empêche sa commercialisation à grande échelle.

Le commerce triangulaire prend son essor à partir de 1674, l'année où les Français et les Anglais se lancent en même temps sur le marché et disputent aux Hollandais, d'abord discrètement, le monopole du transport des esclaves de la côte africaine vers les Amériques, où deux grandes îles, la Jamaïque et Saint-Domingue et trois petites, la Martinique, la Guadeloupe et la Barbade deviennent la principale zone mondiale d'importation des esclaves.

Le futur roi catholique anglais Jacques II crée en 1674 la compagnie royale d'Afrique tandis que son cousin français Louis XIV fonde la Compagnie du Sénégal la même année et dissout la Compagnie des Indes de Colbert, l'une des premières compagnies coloniales françaises, à qui il reproche son incapacité à importer des esclaves pour

rentabiliser son activité et contribuer ainsi au financement du château de Versailles. L'année 1674 est celle où Louis XIV devient un monarque absolu et prend ses distances avec Colbert, pour se rapprocher de sa maîtresse la Marquise de Maintenon, qui a passé son enfance à la Martinique et vient de racheter avec l'argent du roi le château de Maintenon à Charles François d'Angennes, qui devient quelques années plus tard le plus riche planteur de Martinique.

L'arrivée des Français et des Anglais en 1674 sur les côtes d'Afrique fait brutalement monter le prix des esclaves, entraînant le développement de nouveaux circuits d'approvisionnement à l'intérieur du continent, qui affaiblissent les sociétés africaines traditionnelles.

L'arrivée en masse de nouveaux esclaves aux Antilles fait parallèlement baisser leur prix d'achat par les planteurs de canne à sucre, tandis que la production de sucre progresse très vite, ce qui a pour effet d'abaisser le prix de cette denrée sur le marché mondial, et de favoriser sa consommation en Europe.

Pour laisser la voie libre aux planteurs de sucre, Jacques II et Louis XIV tentent d'étouffer financièrement les petits planteurs de tabac des Antilles, par ailleurs soupçonnés de collusion avec les flibustiers et autres Frères de la côte. En France, la ferme du tabac est un monopole créé en 1674. Le prix d'achat aux planteurs est abaissé et le prix de vente au contraire relevé. Du coup, les producteurs sont découragés et la plupart des consommateurs préfèrent s'approvisionner en tabac de Virginie et du Maryland, où Jacques II vient justement d'octroyer à des aristocrates catholiques des terres pour créer d'immenses plantations de tabac qui fonctionnent, elles, à base d'esclaves.

Le commerce triangulaire se développe encore, côté français, à la fin des années 1680 avec le renforcement de la communauté des Irlandais de Nantes, des réfugiés religieux jacobites qui vont créer de puissantes sociétés commerciales comme la Compagnie d'Angola.

## 7 Abolitions de l'esclavage

Articles détaillés : Abolition de l'esclavage et Chronologie de l'abolition de l'esclavage.

### 7.1 Une longue bataille

Le servage disparaît progressivement en Europe occidentale à la fin du Moyen Âge ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, il avait quasiment disparu en France. Mais il faudra attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour qu'il disparaisse de l'Europe orientale et sera aboli en 1861 en Russie. Dès 1759 les Quakers de Pennsylvanie sont les premiers Blancs à condamner l'esclavage<sup>[12]</sup>.

En Suède, une forme répandue de servage dès le XVIII<sup>e</sup>



Image d'une campagne abolitionniste britannique

siècle était le statut de *statare* (ou voir l'article sur Wikipédia en suédois), lesquels étaient des ouvriers agricoles qui recevaient quelques vivres et le logis comme salaire. Leurs conditions de vie étaient généralement très dures. Des écrivains suédois du XX<sup>e</sup> siècle issus de ces milieux ont décrit les conditions de vie de ces derniers *serfs* européens.

Le 16 mars 1792 une ordonnance du Roi du Danemark et de Norvège prévoit l'interdiction de la traite négrière pour les sujets de son royaume et l'interdiction de l'importation d'esclaves sur son territoire à compter de 1803<sup>[16]</sup>. Le 2 mars 1807 Britanniques et Américains s'interdisent la traite négrière puis sous leur pression en 1815 au congrès de Vienne ils sont suivis par la plupart des autres puissances européennes. La traite se poursuit de façon clandestine et il fallut attendre une succession d'abolitions de l'esclavage pour que ce trafic cesse au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

- Le 29 août 1793 par le conventionnel Léger-Félicité Sonthonax à Saint-Domingue.
- Le 4 février 1794 sur toutes les colonies de la France par un vote de la Convention.
- Le 1<sup>er</sup> janvier 1804 L'ancienne colonie française Saint-Domingue, l'actuelle République d'Haïti, à travers son acte d'indépendance, déclare libre tous les hommes sur le territoire.
- En 1810 par le Chili
- En 1813 par l'Argentine.
- Le 29 mars 1815 par Napoléon I<sup>er</sup>, lors des Cent-Jours. Soit 13 ans après son rétablissement de 1802.

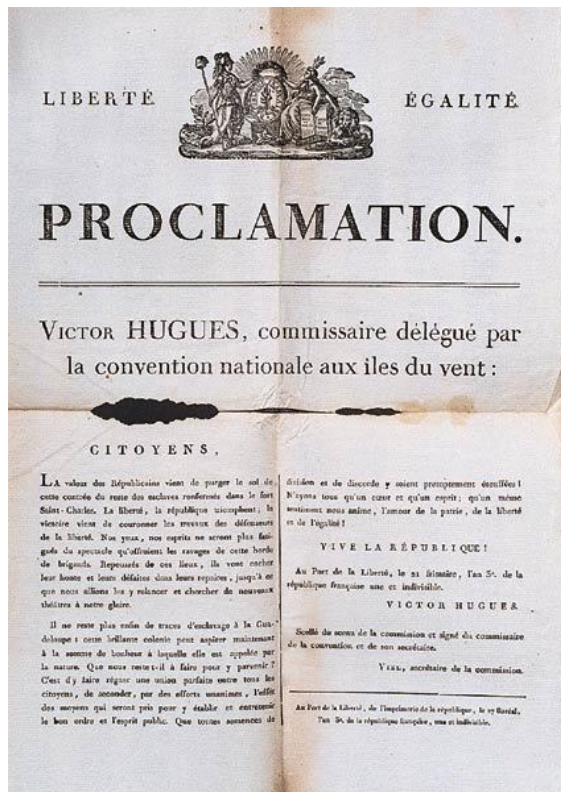
- En 1821 par la Colombie.
- En 1829 par le Mexique.
- Le 2 mars 1833 pour les colonies britanniques.
- Le 9 octobre 1847 par la Suède à Saint-Barthélemy<sup>[17]</sup> et le 26 décembre par l'Empire ottoman.
- Le 27 avril 1848 (troisième abolition) par la France sur les colonies françaises.
- En 1848 par le Danemark sur leur colonie de l'île St.Croix (Antilles)
- En 1863 par les Pays-Bas.
- Le 18 décembre 1865 dans tous les États-Unis, après la Guerre de Sécession.
- En 1878 par le Portugal.
- Le 13 mai 1888 au Brésil.
- En 1942 par l'Éthiopie.
- En 1945 en Suède, le statut de *statare* est aboli.
- En 1980 en Mauritanie, dernier pays à avoir officiellement aboli l'esclavage.

## 7.2 En France

En 1789, les villages et villes de France eurent à rédiger leurs cahiers de doléances pour la convocation des États Généraux. Les habitants de *Champagney* mettent dans leur cahier un article unique en son genre (l'article 29), dit *Vœu de Champagney*, qui condamne avec énergie la traite des Noirs et réclame fermement son abolition.

La Convention abolit l'esclavage le 4 février 1794 grâce à l'action de la Société des amis des Noirs de l'abbé Grégoire, sur l'exemple de l'affranchissement décrété à Saint-Domingue par Léger-Félicité Sonthonax. De ce fait, on peut dire de la France qu'elle fut la première nation dans le monde à abolir l'esclavage dans ses colonies. À l'occasion du traité d'Amiens du 26 mars 1802, qui restitue à la république, Tobago, Sainte-Lucie et la Martinique, où les Britanniques ont maintenu l'esclavage, cette situation est confirmée par Napoléon Bonaparte, avec la Loi du 20 mai 1802<sup>[18]</sup>. Elle ne concerne ni la Guadeloupe, ni la Guyane, ni Saint-Domingue, territoires où l'esclavage a été aboli<sup>[19]</sup>. Par transgression de cette loi, entre juillet et août 1802 l'amiral Jean-Baptiste Lacrosse, le préfet Daniel Lescallier et le général Antoine Richépance rétablissent progressivement l'ancien « Code noir » et l'esclavage en Guadeloupe. Ce qui ranime la guerre à Saint-Domingue où l'esclavage ne sera jamais rétabli, l'indépendance étant acquise le 1<sup>er</sup> janvier 1804.

Le 29 mars 1815, Napoléon I<sup>er</sup> décrète l'abolition de la traite négrière, en application du premier traité de Paris<sup>[20]</sup>.



Proclamation de Victor Hughes à la Guadeloupe le 1<sup>er</sup> novembre 1794

La seconde et définitive abolition officielle de l'esclavage date du 27 avril 1848 notamment grâce à l'action du député Victor Schœlcher (*se prononce Chelcher et non Cheulcher*) et ses amis.

Il faut cependant attendre l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle pour voir se développer un travail de mémoire autour de l'esclavage. Le 10 mai 2001, le Parlement Français vote la loi Taubira qui reconnaît l'esclavage comme crime contre l'humanité. À la suite de cette loi et du comité pour la mémoire de l'esclavage, présidé par l'écrivain guadeloupéen Maryse Condé, Jacques Chirac annonce le 30 janvier 2006 la création d'une *journée annuelle de la mémoire de l'esclavage*, qui se tiendra tous les 10 mai.

Cette commémoration s'ajoute aux dates de commémoration de l'abolition de l'esclavage en vigueur depuis 1983 dans les départements d'outre-mer : le 22 mai en Martinique, le 27 mai en Guadeloupe, le 10 juin en Guyane, le 20 décembre à La Réunion, le 27 avril à Mayotte.

### 7.3 L'exception haïtienne

À Saint-Domingue, actuelle République d'Haïti, il y eut plusieurs révoltes dont celle de 1702. Mais c'est en 1791, dans une période bouleversante, que les esclaves noirs, la population la plus importante en nombre, issus de la Révolution française de 1789 et galvanisés par les idées

de liberté, d'égalité et de fraternité, François-Dominique Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines, Henri Christophe, Alexandre Pétion et André Rigaud ont dirigé la seule rébellion d'affranchis et d'esclaves noirs qui ait été menée à terme. Le 1<sup>er</sup> janvier 1804 la première république noire était née.

En 1794, l'Assemblée nationale française proclame l'abolition de l'esclavage mais celui-ci est rétabli en 1802 dans la plupart des colonies par Napoléon 1<sup>er</sup>, dont l'épouse Joséphine de Beauharnais vient d'une famille de planteurs esclavagistes. Mais la plus grande de toutes, Saint-Domingue, échappera à la loi. Napoléon y envoie plusieurs flottes de répression représentant un total de 45 000 hommes dont plus de la moitié vont périr dans de nombreuses luttes contre cette armée indigène animée de leur soif de liberté et aidés des maladies tropicales. La plus célèbre des batailles fut celle du 18 novembre 1803 à Vertières (bataille de Vertières). En 1804, l'ancienne colonie française de l'île Saint-Domingue est devenue Haïti. Cette indépendance ne sera reconnue par la France que plus tard après que Charles X fit payer par la jeune nation sous la menace d'une nouvelle invasion le prix élevé de quatre-vingt-dix millions de francs-or de dommage pour les anciens colons.

## 8 Esclavage au XX<sup>e</sup> siècle

Article détaillé : Esclavage au XX<sup>e</sup> siècle.

Soit par survivance du phénomène esclavagiste traditionnel, soit à travers de nouvelles formes dites « modernes », l'esclavage est resté une réalité au XX<sup>e</sup> siècle. De nombreux comportements systématiques (camps de concentration ou de travail, proxénétisme, domestiques dont les papiers sont confisqués...) ont ainsi progressivement été analysés comme de nouvelles formes d'esclavage.

Dans les colonies, les colonisateurs ont préféré astreindre les populations locales au travail forcé. Dans les faits, le travail forcé constituait souvent des conditions analogues pour les Africains à celles en vigueur dans les plantations : surexploitation, punitions corporelles, statut d'infériorité, répressions violentes pouvant aller jusqu'au meurtre, le tout sous la pression de l'impôt - ou des objectifs de production fixés par les métropoles - aux colons. Sous Léopold II une importante campagne d'information et de réprobation fut lancée au Royaume-Uni contre l'attitude des colons du Congo Belge (Zaïre). Mais il faut aussi rappeler qu'en arrivant sur ce territoire, les Belges avaient combattu et neutralisé les négriers arabes qui y opéraient depuis des siècles en accord avec les souverains indigènes.

En Union soviétique et en Chine (et autres pays communistes) règne la déportation brutale vers des camps de travaux forcés (Goulag ou Laogai) où l'individu est assujéti à un travail gratuit et dans des conditions qui l'écrasent, pouvant aller jusqu'à la mort. Parfois sa famille subit le



même sort.

Pendant la **Seconde Guerre mondiale**, les envahisseurs (**Allemands** et **Japonais**) et leurs dictatures militaires criminelles ont organisé l'esclavage de masse dans les pays conquis, et même en partie au sein des leurs, avec les détenus politiques issus de leur propre population. L'Allemagne nazie a exploité environ douze millions de personnes, principalement originaires de l'Europe de l'Est<sup>[21]</sup>, alors que le Japon shōwa en a exploité plus de dix-huit millions en **Extrême-Orient**<sup>[22], [23]</sup>.

Ce quasi-esclavage poussé parfois jusqu'à l'extermination s'est exercé au sein de **camps de travail**, de **camps de concentration** et aussi de camps d'extermination spécialisés. Les cas de prostitution forcée sont aussi fréquents, particulièrement dans le cas du Japon shōwa qui enrôla environ 200 000 **femmes de réconfort**. Un exemple européen est celui du camp de **Dora**, où des prisonniers de guerre montaient des **V2** jusqu'à épuisement de leurs forces et remplacement par de nouveaux prisonniers. La fabrication des V2 tua deux fois plus de personnes que les bombardements que ceux-ci effectuèrent. **Wernher von Braun** ne fut cependant pas inquiété.

Enfin, plusieurs pays anciennement colonisateurs, notamment des pays arabes, ont maintenu l'esclavage jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle : **Arabie saoudite** et **Oman** mais également chez les Maures de certaines colonies françaises, en **Mauritanie** et au Soudan français, et ce malgré sa suppression officielle. La Mauritanie n'a supprimé l'esclavage des **Haratins**, noirs des **oasis** du **Sahara**, qu'en 1980. Aujourd'hui, l'esclavage traditionnel résiste dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie.

En Côte d'Ivoire, on nommait cependant « esclave » un jeune homme (souvent sénégalais) acheté à sa famille pauvre<sup>[24]</sup>, qui travaillait, mangeait et dormait avec les enfants d'une maison, mais qui à la différence de ceux-ci n'héritait pas.

## 9 Esclavage contemporain

Article détaillé : **Esclavage moderne**.

L'esclavage n'a cependant pas totalement disparu dans certaines régions du monde, comme la péninsule arabique ou le sous-continent indien. L'**Organisation internationale du travail** (OIT) estime à vingt-cinq millions le nombre de personnes vivant actuellement dans des conditions assimilables à de l'esclavage, d'où le terme d'« esclavage moderne ». Selon l'ONU, chaque année, deux millions de personnes sont réduites en esclavage.

L'esclavage réapparaît actuellement au **Soudan**. Les **Musulmans** du nord ont rétabli la **charia** lors de la décolonisation et l'appliquent de force aux noirs chrétiens et animistes du sud qui se sont rebellés. Ceux-ci, repoussés dans la Province Équatoriale, la plus insalubre, ont résis-

té de leur mieux depuis l'indépendance. Aussi les forces gouvernementales ont-elles massacré les populations civiles de nombreux villages et continuent à y enlever de nombreux enfants pour les convertir à l'islam et les utiliser comme esclaves à Khartoum.

Dans les pays développés, par extension et à la suite de l'évolution des points de vue, le *politiquement correct*<sup>[non neutre]</sup> considère d'autres situations assimilables à de l'esclavage moderne :

- le **proxénétisme** dont le **tourisme sexuel**<sup>[25]</sup> ;
- le **travail clandestin** ;
- certaines **conditions de travail** (exemple : le **travail des enfants**).

En 2000, l'**UNICEF** estimait que deux cent mille enfants étaient retenus en esclavage en Afrique centrale et occidentale. D'après l'**Organisation internationale pour les migrations** (OIM) quelque deux cent mille femmes et enfants sont victimes de l'esclavage. La pratique des **enfants soldats** peut également être assimilée à une forme d'esclavage, d'autant qu'à l'emprise psychologique mise en œuvre sur des enfants, s'ajoute la dépendance physiologique obtenue par l'usage de drogues fortes.

## 10 Notes et références

- [1] Alain Testart, La servitude volontaire. Les morts d'accompagnement, Errance, 2004, 264 p.
- [2] Alain Testart, Christian Jeunesse, Luc Baray et Bruno Boulestin, « Les esclaves des tombes néolithiques », *Pour la Science*, n° 76, juillet - septembre 2012, p. 17-18
- [3] Aristote et l'esclavage par Marie-Paule Loicq-Berger.
- [4] A. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, tome I, chapitre X.
- [5] « 3L'autre esclavage : un aperçu de la traite arabo-musulmane »
- [6] Cf. pour l'étymologie du mot “slave” Alberto Manco, On the toponym Schiava ‘slave’, Indogermanische Forschungen 113/2008.
- [7] Francis Conte, Les Slaves, Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité, Albin Michel, 1996, p. 91-96.
- [8] voir à ce sujet les divers articles et livres de **Charles Verlinden**, **Michel Balard**, **Robert Delort**, **Jacques Heers** etc.
- [9] Marianne Mahn-Lot, *La conquête de l'Amérique espagnole*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 5<sup>e</sup> édition, p. 21.
- [10] Marianne Mahn-Lot, *La conquête de l'Amérique espagnole*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 5<sup>e</sup> édition, p. 60.
- [11] Marianne Mahn-Lot, *La conquête de l'Amérique espagnole*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 5<sup>e</sup> édition, p. 59.



- [12] Christian Delacampagne, Histoire de l'esclavage. De l'Antiquité à nos jours, Paris, Le livre de poche, 2002 (ISBN 2253905933), p. 144.
- [13] Luiz Felipe de Alencastro, « La fusion brésilienne », dans *L'Histoire*, n° 322, juillet-août 2007, p. 45.
- [14] Pieter-C Emmer et Mireille Cohendy, *Les Pays-Bas et la traite des Noirs*, Karthala, 2005 (ISBN 978-2-8458-6604-1), page 35.
- [15] Pieter-C Emmer et Mireille Cohendy, *Les Pays-Bas et la traite des Noirs*, Karthala, 2005 (ISBN 978-2-8458-6604-1) [lire en ligne].
- [16] (fr) (no) « Ordonnance de Sa Majesté le Roi du Danemark et de Norvège pour l'abolition de la Traite des Nègres », 'Comité de Liaison et d'Application des Sources Historiques', Saint-Barthélemy, 16 mars 1792 (consulté le 26 novembre 2008).
- [17] (fr) « L'abolition de l'esclavage à Saint-Barthélemy », 'Comité de Liaison et d'Application des Sources Historiques', Saint-Barthélemy, 9 octobre 1847 (consulté le 17 décembre 2008).
- [18] L'intention originale de Napoléon Bonaparte était d'indiquer clairement dans la loi le maintien du *statu quo*, à savoir maintien de l'esclavage à la Martinique et à la Réunion, maintien de la liberté en Guadeloupe, en Guyane et à Saint-Domingue. Une commission dirigée par Cambacérès est chargée de préparer une loi en ce sens, elle conclut à la difficulté de légiférer sur deux régimes opposés dans la même loi. Il est décidé de légiférer sur le maintien de l'esclavage là où il existe et de ne rien dire sur les autres colonies. Il est vraisemblable que le maintien de l'esclavage dans les territoires récupérés des Britanniques résulte d'une négociation du traité d'Amiens visant à empêcher la propagation de l'abolition de l'esclavage aux autres colonies européennes.
- [19] Marcel Dorigny, The abolitions of slavery (2004), Ed. Berghahn Books (ISBN 1-57181-432-9), p. 235.
- [20] Site de l'assemblée nationale concernant l'esclavage.
- [21] (en) Final Compensation Pending for Former Nazi Forced Laborers - Deutsche Welle, 27 octobre 2005.
- [22] (en) Zhifen Ju, *Japan's atrocities of conscripting and abusing north China draftees after the outbreak of the Pacific war*, 2002.
- [23] (en) Indonesia : World War II and the Struggle For Independence, 1942–50 ; The Japanese Occupation, 1942–45 - Library of Congress, 1992.
- [24] Un parallèle européen est celui de Gelsomina dans *La Strada*.
- [25] Dans nombre de pays, des lois punissent le proxénétisme mais tolèrent la prostitution à condition qu'elle soit volontaire et tant que cela ne trouble pas l'ordre public. Celle-ci est conforme à la déclaration des Droits de l'homme autorisant chaque adulte à faire ce qu'il veut (ou peut) de sa personne.

## 11 Annexes

### 11.1 Articles connexes

- Chronologie de l'esclavage
- Esclavage dans l'Antiquité
- Esclavage en Grèce antique
- Esclavage dans la Rome antique
- Esclavage au Moyen Âge
- Esclavage de la Renaissance aux Lumières
- Esclavage dans le monde arabo-musulman
- Traite orientale
- Traite arabe
- Commerce triangulaire
- Esclavage au XXe siècle
- Abolition de l'esclavage
- Chronologie de l'abolition de l'esclavage
- Esclavage moderne

### 11.2 Lien externe

- (en) La base de données de la traite transatlantique des esclaves

## 12 Bibliographie

### 12.1 Témoignages

- Mungo Park, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, FM/ La Découverte, Maspero, Paris 2009 (ISBN 978-2-7071-5783-6)
- Jehan Mousnier, *Journal de la traite des Noirs*, Éditions de Paris, Paris, 1957
- Théodore Canot, *Les Aventures d'un négrier*, éd. La Découverte, Paris, 2004
- Jean-Pierre Plasse, *Journal de bord d'un négrier*, éd. Les Mots et le Reste, Paris, 2005
- Dieudonné Gnamankou, *Abraham Hanibal, l'aïeul noir de Pouchkine*, éd. Présence Africaine, Paris, 1996 (ISBN 2-7087-0609-8)
- Olaudah Equiano, *La Véridique Histoire par lui-même d'Olaudah Equiano, Africain, esclave aux Caraïbes, homme libre*, Éditions caribéennes, Paris, 1987

## 12.2 Ouvrages historiques

### 12.2.1 Examen d'ensemble

- Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les Traités négriers, Essai d'histoire globale*, NRF Gallimard (ISBN 2-07-073499-4)
- Christian Delacampagne, *Histoire de l'esclavage : De l'Antiquité à nos jours*, Le livre de poche, Paris, 2002 (ISBN 2-2539-0593-3), 320 pages
- Tidiane N'Diaye, *L'éclipse des Dieux, Grandeur et désespérance des peuples noirs*, Éditions du Rocher/Le Serpent à plumes, 317 P Paris mars 2006 (ISBN 978-2-268-05641-8),
- Olivier Pétré-Grenouilleau, *La Traite des noirs*, Que sais-je ?, ASIN 2130484158
- Hugh Thomas, *La Traite des Noirs, 1440-1870*, Robert Laffont (ISBN 2-221-10559-1)
- François Renault et Serge Daget, *Les Traités Négriers en Afrique*, éditions Karthala (ISBN 2-86537-128-X)
- Tidiane N'Diaye, *Le Génocide voilé*, Gallimard, Paris, 2008 (ISBN 978-2-07-011958-5), 272 pages [présentation en ligne]
- Tidiane N'Diaye, *L'éclipse des Dieux, Grandeur et désespérance des peuples noirs*, Éditions du Rocher/Le Serpent à plumes, Paris mars 2006..
- Malek Chebel, *L'esclavage en terre d'islam : Un tabou bien gardé* Fayard, septembre 2007, 496 pages [présentation en ligne]

### 12.2.4 Esclavagisme euro-américain

- Raymond-Marin Lemesle, *Le Commerce colonial triangulaire, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Presses Universitaires de France, 1998, Que sais-je (ISBN 2-13-049340-8)
- Salvador de Madariaga, *Le Déclin de l'Empire espagnol d'Amérique*, Ed. Albin Michel, Paris, 1958
- Tidiane N'Diaye, *L'éclipse des Dieux, Grandeur et désespérance des peuples noirs*, Éditions du Rocher/Le Serpent à plumes, Paris mars 2006 (ISBN 978-2-268-05641-8),
- Jean Meyer, *Esclaves et Négriers*, Gallimard, 1986 (ISBN 2-07-053018-3)
- Louis Sala-Molins, *Le Code noir*, PUF, Paris, 1986
- Hannah Crafts, *Autobiographie d'une esclave*, Payot, Paris, 2005

### 12.2.2 Esclavagisme antique et médiéval

- Michel Balard, *La Roumanie génoise*, 2 tomes, Rome / Gênes, 1978
- Jacques Heers, *Esclaves et domestiques au Moyen Âge dans le monde méditerranéen*, Paris, Hachettes, 1996, 296 pages
- William D. Phillips, *Slavery from Roman Times to the Early atlantic Trade*, Minneapolis, The University of Minnesota Press, 1985
- Youval Rotman, *Les esclaves et l'esclavage. De la Méditerranée antique à la Méditerranée médiévale, VI<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2004, 403 pages
- Verlinden, Charles, *L'esclavage dans l'Europe médiévale*, tome 1 : Péninsule ibérique - France, Bruges, De Tempel, 1955, tome 2 : Italie - Colonies italiennes du Levant - Levant latin - Empire byzantin, Gand, 1977.

### 12.2.3 Esclavagisme musulman

- Jacques Heers, *Les Négriers en terre d'islam*, Paris, Perrin, 2003 (ISBN 2-262-01850-2)
- Jean-Claude Deveau, *Esclaves noirs en Méditerranée*, Cahiers de la Méditerranée, vol. 65, Sophia-Antipolis

### 12.2.5 Histoire de l'abolition

- Annick Le Douget, *Juges, esclaves et négriers en Basse-Bretagne, l'émergence de la pensée abolitionniste*, l'auteur, s.l., 2000
- Nelly Schmidt, *Victor Schoelcher et l'abolition de l'esclavage*, Fayard, Paris, 1994
- Philippe Haudrère et Françoise Vergès, *De l'esclave au citoyen*, Gallimard, Paris, 1998
- Jean Métellus, *De l'esclavage aux abolitions - XVII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle* (en collaboration avec Marcel Dorigny), Cercle d'Art, Paris, 1998 (ISBN 2-7022-0548-8)
- François Renault, *Libération d'esclaves et Nouvelles servitudes*, Les nouvelles Éditions africaines, 1976
- Gaston Martin, *L'Abolition de l'esclavage* (27 avril 1848), PUF, Paris, 1996
- Mobiclic, *Moussa l'itinéraire d'un esclave*, Milan presse, Toulouse, 2006

### 12.3 Œuvres de fiction

- Aphra Behn, Oroonoko, ou l'esclave royal, 1688.
- Jean-François de Saint-Lambert, Ziméo, 1769.
- Bernardin de Saint-Pierre, Paul et Virginie, 1789.
- Jean-Baptiste Picquenard, Adonis, ou le bon nègre, anecdote coloniale, 1798.
- Alexandre Dumas, Georges, 1843.
- Harriet Beecher Stowe, La Case de l'Oncle Tom, 1851.



- Portail de l'histoire



- Portail de l'esclavage



## 13 Sources, contributeurs et licences du texte et de l'image

### 13.1 Texte

- **Histoire de l'esclavage** *Source* : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire\\_de\\_l'esclavage?oldid=115241709](https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_l'esclavage?oldid=115241709) *Contributeurs* : Cœur, Sanao, Phe, MedBot, Phe-bot, Ollamh, Urban, Korrigan, Philomax, Deansfa, Apokrif, Popo le Chien, Leag, Laurent Jerry, DocteurCosmos, Gede, Stéphane33, Stanlekub, Romanc19s, Arnaud.Serander, Ursus, Matpib, Encolpe, Pylambert, Cæruleum, Aleks, DominiqueMichel, Thierry Caro, Askywhale, Litlok, Il Palazzo-sama, Sigo, KoS, Shawn, Acaton, Polmars, Pautard, Mandeville, Truc, DamienTerrien, Ordesiles, JoseREMY, Xofc, Vol de nuit, Emericpro, Despointes, Liquid-aim-bot, GaMip, JeanPhir, PetetheJock, NicoV, Tigre volant, Chaoborus, Escarbot, Creasy, VincentPalmieri, Laurent Nguyen, RémiH, Deep silence, El Caro, Sebleouf, Alchemica, CommonsDelinker, Erabot, Ey-bot, Seudo, Analphabot, Wikig, Salebot, Lykos, Tépabot, Jonathan1, Nodulation, Mandélé, Bram VAn Ee, Chicobot, BenjiBot, Gz260, Wimpfel~frwiki, ZX81-bot, JLM, Garfieldairlines, Vlaam, Dhatier, Amstramgrampikepikecolegram, Hercule, LeMorvandiau, DumZi-BoT, Deaddisco, Doc103, Chantcal, Chrono1084, Ashritter, HerculeBot, WikiCleanerBot, Letartean, ZetudBot, Titoub, Ccmppg, Felix74~frwiki, Wikivérif, Andreasmpetu, Celette, Vyk, Yéti86, Bdarteve, Deselliers, Mikefuhr, Tango Panaché, Nouill, Alex-F, Drongou, Skull33, Abeille noire, Coyote du 57, Spiridon Ion Cepleanu, Métarceus, M4x0uBot, EmausBot, Salsero35, Kilith, Praxinoa, Longest-nine, Franz53sda, Jules78120, Skouratov, Hunsu, LinedBot, The mec of 94, OlivierFils, OrlodrimBot, Le pro du 94 :, VoxpopuliXII, LeCardibot, Tndionwar, OrikiBot, Initialshb, Boboccean, NB80, Dlv~frwiki, Do not follow, Minet73 et Anonyme : 112

### 13.2 Images

- **Fichier:Black\_slave\_Louvre\_Br361.jpg** *Source* : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/6a/Black\\_slave\\_Louvre\\_Br361.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/6a/Black_slave_Louvre_Br361.jpg) *Licence* : Public domain *Contributeurs* : Jastrow (2005) *Artiste d'origine* : Inconnu
- **Fichier:Burial\_IMG\_1858.jpg** *Source* : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/d7/Burial\\_IMG\\_1858.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/d7/Burial_IMG_1858.jpg) *Licence* : CC BY-SA 2.0 fr *Contributeurs* : Travail personnel *Artiste d'origine* : Rama, commissioned by Wikimédia France
- **Fichier:Disambig\_colour.svg** *Source* : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/3e/Disambig\\_colour.svg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/3e/Disambig_colour.svg) *Licence* : Public domain *Contributeurs* : Travail personnel *Artiste d'origine* : Bub's
- **Fichier:Official\_medallion\_of\_the\_British\_Anti-Slavery\_Society\_(1795).jpg** *Source* : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/80/Official\\_medallion\\_of\\_the\\_British\\_Anti-Slavery\\_Society\\_%281795%29.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/80/Official_medallion_of_the_British_Anti-Slavery_Society_%281795%29.jpg) *Licence* : Public domain *Contributeurs* : British Abolition Movement *Artiste d'origine* : Josiah Wedgwood (1730-1795) and either William Hackwood or Henry Webber ; “Josiah Wedgwood...produced the emblem as a jasper-ware cameo at his pottery factory. Although the artist who designed and engraved the seal is unknown, the design for the cameo is attributed to William Hackwood or to Henry Webber, who were both modelers at the Wedgwood factory.” (<http://www.pbs.org/wgbh/aia/part2/2h67.html> PBS)
- **Fichier:P\_history.svg** *Source* : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/48/P\\_history.svg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/48/P_history.svg) *Licence* : Public domain *Contributeurs* : Travail personnel *Artiste d'origine* : User:Kontos
- **Fichier:Proclamation\_esclavage.jpg** *Source* : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/b/b3/Proclamation\\_esclavage.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/b/b3/Proclamation_esclavage.jpg) *Licence* : Public domain *Contributeurs* : ? *Artiste d'origine* : ?
- **Fichier:S.\_V.\_Ivanov.\_Trade\_negotiations\_in\_the\_country\_of\_Eastern\_Slavs.\_Pictures\_of\_Russian\_history.\_(1909).jpg** *Source* : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/36/S.\\_V.\\_Ivanov.\\_Trade\\_negotiations\\_in\\_the\\_country\\_of\\_Eastern\\_Slavs.\\_Pictures\\_of\\_Russian\\_history.\\_%281909%29.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/36/S._V._Ivanov._Trade_negotiations_in_the_country_of_Eastern_Slavs._Pictures_of_Russian_history._%281909%29.jpg) *Licence* : Public domain *Contributeurs* : [http://smallbay.ru/artrussia/ivanov\\_sergey.html](http://smallbay.ru/artrussia/ivanov_sergey.html) *Artiste d'origine* : Sergey Vasilyevich Ivanov
- **Fichier:Triangular\_trade.png** *Source* : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/ac/Triangular\\_trade.png](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/ac/Triangular_trade.png) *Licence* : CC-BY-SA-3.0 *Contributeurs* :
- It is a (very) simplified map from this map by François Nancy, made for the UNESCO “The Slave Route” project. *Artiste d'origine* : Sémhur

### 13.3 Licence du contenu

- Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0